



Présentation du  
Jeudi 20 décembre 2018

**Philippe Patouillard et Sabrina DUPOUX**

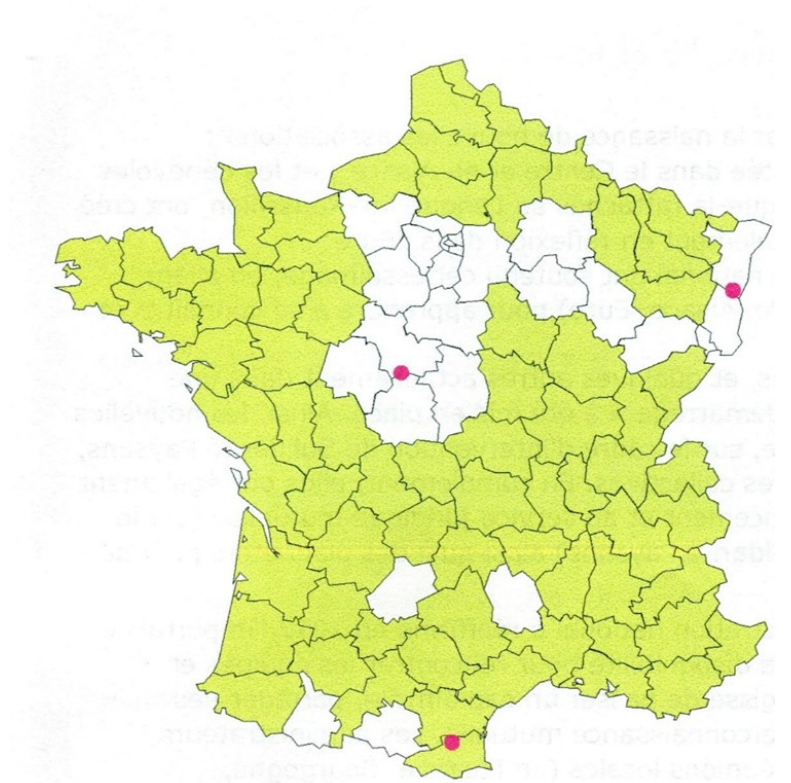
# Qui sommes nous ?

---

- Association loi 1901, créée en 1989 dans la Drôme par des agriculteurs en difficulté
- Action étendue à l'Ardèche en 2010
- Mise en place de la Régionalisation fin 2016
- Reconnaissance comme conciliateur au TGI-Valence
- Convention avec MSA 07-26-42 depuis 2018
- 63 accompagnements en Drôme à ce jour

## Un réseau régional et national

- 35 associations couvrant 71 départements
- 1000 bénévoles et 72 salariés
- 3000 familles d'agriculteurs accompagnés
- Mutualisation d'outils et de formation



# Nos moyens de fonctionnement

---

- Un réseau de bénévoles qui se développe et qui se forme
  - 27 bénévoles actifs et 12 référents intervenants ponctuellement
  - 24 nouveaux bénévoles en cours de formation
  - Plus d'une vingtaine de personnes potentielles identifiées
- Formations à la relation d'aide, à l'écoute active, formation juridique...
- 3 salariées pour 1,70 ETP
  - 1 en charge des accompagnements
  - 1 en charge de la communication / recherche de financements
  - Une juriste

# Nos objectifs, notre éthique ?

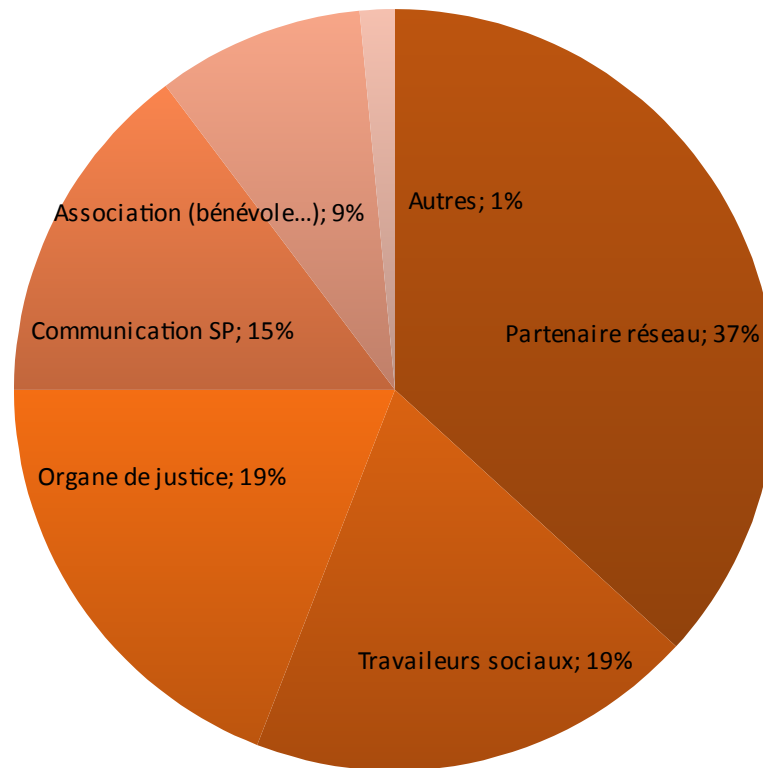
---

- Nos objectifs, notre éthique:
  - Accompagner les agriculteurs qui nous appellent
    - Favoriser le maintien d'activités pour des territoires ruraux vivants
    - Lutter contre la précarisation des agriculteurs
    - Se situer du côté de l'agriculteur
    - Redonner confiance
    - Rompre l'isolement et renforcer l'autonomie
    - Donner accès à l'information et aux droits
    - Respecter les choix et le rythme de la personne
    - Intervenir dans la confidentialité

# Origine de l'appel

---

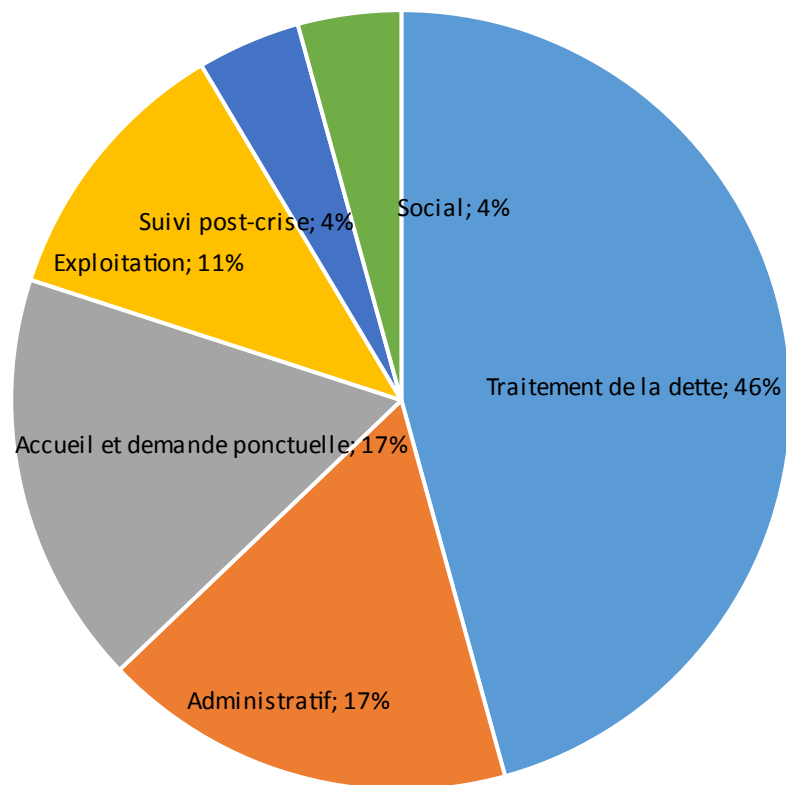
Origine de l'appel



# Types d'accompagnement réalisés

---

Types d'accompagnement réalisés en 2017



# Déroulement type d'un accompagnement

---

- 1- **Prise de contact par l'agriculteur** auprès de l'association (premier entretien téléphonique)
- 2- **Définition d'un binôme salarié – bénévole accompagnateur**
- 3- **Premier entretien physique** avec l'agriculteur : écoute active, état des lieux et recueil des difficultés
- 4- **Co-construction d'un plan d'action** : problèmes administratifs, financiers, sociaux, juridiques...
- 5- **Mise en place progressive des actions** à mener pour solutionner la situation (de plusieurs mois à plusieurs années)
- 6- **Clôture** de l'accompagnement

# Vos questions...

---



DRÔME  
ARDÈCHE

Merci de votre attention !

**N'hésitez pas à nous contacter pour faire le point sur des situations**

04 75 25 88 64

[dromeardeche@solidaritepaysans.org](mailto:dromeardeche@solidaritepaysans.org)

Est soutenue financièrement par :

